



MAIRIE DE LÉE

64320 LÉE
TÉL. 05 59 81 79 28
FAX 05 59 81 83 23

2024/40-06

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 9 octobre 2024

Envoyé en préfecture le 14/10/2024

Reçu en préfecture le 14/10/2024

Publié le

ID : 064-216405712-20241009-2024_40_06-DE



Le 9 octobre 2024 à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Lée, s'est réuni à la salle du Conseil Municipal, sur la convocation de Monsieur le Maire, affichée le 04 octobre 2024 et transmise par voie électronique le 04 octobre 2024, et sous la présidence de ce dernier.

PRÉSENTS: Didier RIVIERE, Maïté BALZANO, Jérôme CAZENAVE, Adèle DUPÉ, Béatrice TROUILH, David BARADAT, Patricia ISAFAMBA, Marion JUNGAS, Gaëlle DOMINGUEZ.

PROCURATIONS : Laurent BERGEROU procuration à Adèle DUPÉ, Jean BERLANGA procuration à David BARADAT, Patrick CICCIA procuration à Didier RIVIERE, Emmanuelle ROMANE procuration à Maïté BALZANO, Jean-Marc VIALET procuration à Jérôme CAZENAVE, Jean-Paul ELISSALDE procuration à Gaëlle DOMINGUEZ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : David BARADAT

Nombre de conseillers : 15

Présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 15

Objet 6 : Programme "Fonds Vert 2 2024 » - APPROBATION du projet et du financement de la part communale - Affaire n°23REP163

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a demandé au TERRITOIRE D'ENERGIE 64, de procéder à l'étude des travaux de : **Rénovation de l'Eclairage Public lié au Renforcement du poste P17 DAUGAS Fiche problème Plainte TRIEUX .**

Monsieur le Président du TERRITOIRE D'ENERGIE 64 a informé la Commune du coût estimatif des travaux à réaliser, qui ont été confiés à l'Entreprise Groupement ALLEZ / ERS.

Monsieur le Maire précise que ces travaux feront l'objet d'une inscription au Programme d'Electrification Rurale \"Fonds Vert 2 2024\", propose au Conseil Municipal d'approuver le montant de la dépense et de voter le financement de ces travaux.

OUI l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DECIDE** de procéder aux travaux ci-dessus désignés et charge le TERRITOIRE D'ENERGIE 64 de l'exécution des travaux.
- **APPROUVE** le montant des travaux et des dépenses à réaliser, se décomposant comme suit :

- montant des travaux T.T.C	20 527,19 €
- assistance à maîtrise d'ouvrage, maîtrise d'oeuvre et imprévus	2 052,72 €
- frais de gestion du TE64	855,30 €
TOTAL	23 435,21 €
- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel de l'opération se décomposant comme suit :

- participation TE 64 - FV	13 171,61 €
- F.C.T.V.A. (à récupérer par TE64)	3 704,01 €
- participation de la commune aux travaux à financer sur fonds libres	5 704,29 €
- participation de la commune aux frais de gestion (à financer sur fonds libres)	855,30 €
TOTAL	23 435,21 €

La délibération n° 2024-28 fixe les conditions de recours à l'emprunt des communes souhaitant financer la part communale aux travaux (hors frais de gestion) sur emprunt contracté par TE 64. Ainsi, un seuil minimum est déterminé en fonction du nombre d'habitants de la commune. Le tableau suivant est désormais applicable :

Population commune	Seuil minimum de recours à l'emprunt
Supérieure ou égale à 2 000 habitants	10 000€
Entre 1 000 et 1 999 habitants	5 000 €
Inférieure ou égale à 999 habitants	2 500€


La participation définitive de la Commune sera déterminée après établissement du décompte définitif des travaux.

De plus, si la Commune finance sa participation aux travaux sur ses "Fonds libres", le TE64 pourra lui demander un ou plusieurs acomptes, en fonction des travaux exécutés.

- **ACCEPTÉ** l'éventuelle servitude à titre gratuit sur le domaine privé communal ainsi que la récupération des certificats d'économies d'énergie par le TE64 lorsque les travaux sont éligibles.
- **TRANSMET** la présente délibération au contrôle de légalité

Pour extrait certifié conforme.
Fait à Lée, le 9 octobre 2024

Le Maire
Didier RIVIERE



Le secrétaire de séance

**DÉLIBÉRATION RENDUE EXÉCUTOIRE**

Transmise à la Préfecture le 14 octobre 2024

Mise en ligne sur le site internet le 14 octobre 2024